



ANNÉE SCOLAIRE 2025/2026

Chers parents,

Voici la composition définitive de l'équipe qui aura le plaisir d'accompagner vos enfants et les renseignements nécessaires pour cette année.

TPS/PS/MS	Camille Cardinal (enseignante $\frac{3}{4}$ temps), Solen Faou (enseignante $\frac{1}{4}$ temps), Sophie Hardouin (ASEM)
GS/CP	Elodie Gaulon (enseignante)/ Solen Faou (décharge de direction – $\frac{1}{4}$ temps) et Sophie Le Moing (ASEM). Marie-Laure Evain (AESH)
CP/CE1	Marie Pichon (enseignante)
CE2/CM1	Charline Bannet , Corinne Delanoë (AESH)
CM1/CM2	Caroline Wlodarczak (enseignante $\frac{3}{4}$ temps), Pauline Villedieu (enseignante $\frac{1}{4}$ temps). Marie-Laure Evain (AESH)
MULTINIVEAU	Nicole Rocher, personnel éducatif Anne-Charlotte Le Formal, enseignante ASH

1- Organisation de la semaine et horaires

Les horaires de classe sont les suivants :

Matin : 8h30 – 12h00 **Après-midi** : 13h45 – 16h30

- **Matin** : Tous les élèves entrent **par le portail rouge** de 7h45 à 8h30. Les élèves de TPS-PS-MS sont autorisés à entrer par le portail vert de 8h30 à 8h45.
- **Midi** : Tous les externes sortent **par le portail vert** à 12h00. **Le portail rouge** ouvre de 13h30 à 13h45 pour le retour des externes.
- **Après-midi** : Tous les élèves sortent par **le portail rouge**.
- **Garderie** : de 16h30 à 18h10, sortie par le **portail rouge**. La garderie sera facturée à partir de **16h40**.

Merci de respecter les horaires.

2- Maladie et médicaments

Nous ne sommes **pas autorisés** à donner des **médicaments** aux enfants sans ordonnance.

Dispense de sport : en l'absence de certificat médical, l'autorisation de dispense sera soumise à l'appréciation de l'enseignante.

3- Manuels scolaires et livres de bibliothèque



Des manuels scolaires sont confiés à votre enfant pour l'ensemble de l'année. Nous demandons aux parents de veiller au respect de ces livres qui serviront pour les élèves de l'école dans les années scolaires à venir.

En cas de dégradation du matériel mis à disposition (manuels, trieurs, etc...), il sera facturé en fin d'année.

4- Garderie

Elle est assurée le matin à partir de 7h45 et le soir jusqu'à 18h10. Les tarifs sont les suivants pour tout élève présent sur la cour :

Arrivée entre 7h45 et 8h00	Arrivée entre 8h et 8h20	Départ entre 16h40 et 17h00	Départ entre 17h00 et 17h30	Départ entre 17h30 et 18h10
0,50 €	0,25€	0,75 €	1,50 €	2,25 €



Nous n'acceptons que les enfants dont les parents ont vraiment besoin de ce service. Les frais de garderie sont déductibles des impôts.

5- Étude

Tous les élèves de primaire restant à la garderie auront l'opportunité de faire leurs devoirs à l'école les lundi et jeudi, encadrés par l'équipe éducative.

Si vous souhaitez que votre enfant n'aille pas à l'étude sur le temps de la garderie, merci de nous le signaler

NOTA BENE : - Il est indispensable que les parents vérifient l'agenda et les leçons à la maison.

- Les dictées et les poésies ne pourront pas être assurées en étude, elles resteront donc à faire à la maison.

6- Cantine

Les parents qui n'ont pas encore inscrit leur enfant à la cantine peuvent le faire en téléphonant au restaurant scolaire au 02 97 31 35 85 ou par mail à l'adresse : pause.meridienne@cubi.fr

7- Frais de scolarité

CHOIX N° 1 :

1 enfant : 205 €	2 enfants : 390 €	3 enfants ou + : 440€
------------------	-------------------	-----------------------

Les familles volontaires peuvent soutenir financièrement l'école en optant pour le choix suivant :

CHOIX N° 2 :

1 enfant : 225 €	2 enfants : 410 €	3 enfants ou + : 460€
------------------	-------------------	-----------------------

Les frais de fournitures scolaires sont inclus dans les frais de scolarité.

8- Fiche de renseignements

Elle vous sera distribuée dès la rentrée. Merci de la compléter avec le plus grand soin.

9- L'attestation d'assurance

Merci de nous faire parvenir l'attestation d'assurance de votre (vos) enfant(s) dès que possible (une attestation par élève) ou pour ceux qui le souhaitent, vous pouvez adhérer à l'assurance St Christophe (bulletin d'adhésion à remplir)

Sont à compléter et à retourner à l'école rapidement :

- La fiche de renseignements
- Le contrat de scolarisation
- Le bulletin relatif au choix du paiement
- Le mandat de prélèvement SEPA
- L'attestation de votre assurance ou le bulletin d'adhésion à l'assurance St Christophe
- Le bulletin d'adhésion de l'APEL

Sont à garder à la maison :

- La lettre d'information 2025-2026

Disponible sur le site internet de l'école (impression possible sur demande)

- Le règlement scolaire

10- Calendrier des vacances scolaires

Rentrée des élèves : lundi 1 septembre 2025

Vacances de la Toussaint : du samedi 18 octobre au lundi 3 novembre 2025

Vacances de Noël : du samedi 20 décembre 2025 au lundi 5 janvier 2026

Vacances d'hiver : du samedi 14 février au lundi 2 mars 2026

Vacances de printemps : du samedi 11 avril au lundi 27 avril 2026

Vacances d'été : samedi 4 juillet 2026

Autres jours sans école (merci d'en prendre note dès maintenant)

Mardi 11 novembre : Armistice

vendredi 5 décembre : Journée de travail des équipes éducatives de l'Enseignement Catholique.

Lundi 6 avril : lundi de Pâques

vendredi 1er mai : Fête du travail

vendredi 8 mai : Victoire 1945

Jeudi 14 mai et Vendredi 15 mai 2025: pont de l'Ascension

lundi 25 mai : Pentecôte

11- L'école maternelle obligatoire

Depuis septembre 2019, l'obligation d'instruction des enfants de 3 ans et plus entraîne l'obligation d'assiduité durant les horaires scolaires.

12- Absences

Une absence anticipée doit être notifiée dans le cahier de liaison. **Toute absence imprévue doit être signalée avant 9h00 par SMS au 06 81 67 95 68.**

Au-delà de 4 demi-journées d'absence non justifiées par mois, le chef d'établissement est tenu de faire un signalement à l'inspection académique.

13- Marquage des vêtements

Merci de noter le nom de votre enfant sur ses blousons et pulls.

14 - Communication

La communication se fera par le biais du cahier de liaison pour l'ensemble des classes (informations, sorties, papiers à remplir et signer, absences, paiements...).

Vous trouverez sur « www.toutemonannee.com » les informations relatives à la vie de classe (via un code) et à la vie de l'école.



Pour les informations urgentes vous pouvez envoyer un **mail** à l'école ou téléphoner au **02 97 31 85 41** ou au **06 81 67 95 68**.

Nous vous souhaitons une très belle année scolaire.

L'équipe éducative



École Sainte Anne – 5, Impasse Sainte Anne - 56360 LE PALAIS
Tél : 02 97 31 85 41 ou 06 81 67 95 68

Mail : eco56.stean.le-palais@enseignement-catholique.bzh

Site : <http://ecolesainteannelepalais.toutemonecole.fr/>